

Calcul du montant de la contribution des familles.

Pour illustrer le mode de calcul de la contribution des familles et vous permettre de calculer le montant de votre contribution, nous vous proposons deux exemples.

Une famille de deux parents en couple, deux enfants à charge scolarisés à Emmanuel d'Alzon, l'un en cycle 2, l'autre en 6^{ème} cycle 3, avec une déclaration de revenus communes.

Revenu fiscal de référence indiqué sur l'avis d'impôt 2019 (revenus 2018) :

$$A = 49\ 800$$

Nombre de parts figurant sur l'avis d'imposition : 2 pour les parents, une part par enfant, soit 4 parts au total : **B = 4**

Calcul de la tranche : $\frac{A}{B} = \frac{49800}{4} = 12450$

La contribution des familles se situe donc dans la tranche 5.

Montant de la contribution des familles :

Pour votre enfant en cycle 2 : 1223 €

Pour votre enfant en 6^{ème} cycle 3 : 1359 €

Une famille de trois enfants dont les parents sont séparés ou en couple avec des déclarations de revenus distinctes.

Revenu fiscal de référence indiqué sur l'avis d'impôt 2019 (revenus 2018) :

Parent 1 : **P1 = 23512**

Parent 2 : **P2 = 24853**

Revenu fiscal à prendre en compte : **A = P1 + P2 = 23512 + 24853 = 48 365**

Nombre de parts figurant sur les avis d'imposition : 2 pour les parents, 3 pour les enfants, soit 5 parts au total : **B = 5**

Calcul de la contribution des familles :

$$\frac{A}{B} = \frac{48365}{5} = 9673$$

La contribution des familles se situe donc dans la tranche 4. Si les trois enfants sont scolarisés dans l'établissement, le tarif de la tranche 3 sera appliqué à l'aîné.

ECOLE

Cycle 2 : CP, CE1 et CE2

Cycle 3 : CM1, CM2

TARIFS ANNUELS	Revenus/nombre de parts	CYCLE 2	CYCLE 3
1	Inférieur à 4 000	683 €	759 €
2	De 4 001 à 7 000	818 €	909 €
3	De 7 001 à 9 000	908 €	1009 €
4	De 9 001 à 12 000	998 €	1109 €
5	De 12 001 à 13 500	1223 €	1359 €
6	De 13 501 à 14 750	1403 €	1559 €
7	Supérieur à 14 751	1583 €	1759 €

COLLEGE

Cycle 3 : 6^{ème}

Cycle 4 : 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

TARIFS ANNUELS	Revenus/nombre de parts	CYCLE 3	CYCLE 4
1	Inférieur à 4 000	759 €	759 €
2	De 4 001 à 7 000	909 €	909 €
3	De 7 001 à 9 000	1009 €	1009 €
4	De 9 001 à 12 000	1109 €	1109 €
5	De 12 001 à 13 500	1359 €	1359 €
6	De 13 501 à 14 750	1559 €	1559 €
7	Supérieur à 14 751	1759 €	1759 €

Nom, prénom de votre enfant :

FICHE CALCUL DE LA CONTRIBUTION DES FAMILLES

Cas de déclaration de revenus commune.

Revenu fiscal de référence indiqué sur l'avis d'impôt 2019 (revenus 2018) :

A =

Nombre de parts figurant sur l'avis d'imposition :

2 parts pour les parents, une part par enfant, soit parts au total.

B =

Calcul de la tranche : $\frac{A}{B} = \frac{\dots\dots\dots}{\dots\dots\dots} = \dots\dots\dots$

La contribution des familles se situe donc dans la tranche

Votre enfant est en :

cycle 1 cycle 2 cycle 3 primaire cycle 3 collège cycle 4

Le montant de la contribution des familles pour votre enfant est :

Votre enfant est l'ainé d'au moins 3 enfants scolarisés dans l'établissement

OUI NON

Si oui, la tranche inférieure qui s'applique à votre enfant est : et le

montant de la contribution des familles pour votre enfant est :

Pour les parents séparés ou divorcés uniquement :

Renseigner le payeur

PERE ou MERE ou MULTI-PAYEURS

Cas de déclarations de revenus distinctes.

Revenu fiscal de référence indiqué sur l'avis d'impôt 2019 (revenus 2018) :

Parent 1 : P1 = Parent 2 : P2 =

Revenu fiscal à prendre en compte : A = P1 + P2 =

Nombre de parts figurant sur les avis d'imposition :

2 parts pour les parents, une part par enfant, soit parts au total.

B =

Calcul de la tranche : $\frac{A}{B} = \frac{\dots\dots\dots}{\dots\dots\dots} = \dots\dots\dots$

La contribution des familles se situe donc dans la tranche

Votre enfant est en :

cycle 1 cycle 2 cycle 3 primaire cycle 3 collège cycle 4

Le montant de la contribution des familles pour votre enfant est :

Votre enfant est l'ainé d'au moins 3 enfants scolarisés dans l'établissement

OUI NON

Si oui, la tranche inférieure qui s'applique à votre enfant est : et le

montant de la contribution des familles pour votre enfant est :